

22.03.2023 – 14:59 Uhr

## Cocktail mortel pour les entreprises grandes consommatrices d'énergie en Suisse

Zurich (ots) -

L'augmentation du tarif pour le réseau de transport d'électricité, associée aux mesures de politique industrielle en Europe, menace l'existence des entreprises à forte consommation d'énergie en Suisse. Swissmem exige de la Confédération que ces entreprises soient dispensées des coûts pour la réserve d'électricité nécessaire pour faire face à une pénurie d'électricité. Cela se justifie objectivement, car les entreprises à forte consommation d'énergie peuvent soulager considérablement le réseau en cas de pénurie d'électricité grâce à un délestage volontaire des charges. De plus, la Suisse a tout intérêt à offrir de bonnes conditions-cadres aux entreprises grandes consommatrices d'énergie, celles-ci étant un pilier important dans une économie circulaire durable.

Pour les entreprises à forte consommation d'énergie, les coûts d'électricité représentent plus de 10% de leur valeur ajoutée brute. Ainsi les coûts d'électricité sont souvent plus élevés que les coûts de travail. Pour les entreprises actives sur le marché international, le prix de l'électricité est donc un facteur de concurrence décisif. Il s'agit avant tout d'entreprises qui produisent de l'acier et de l'aluminium. Mais les fonderies, les ateliers de trempe et les entreprises qui produisent du carton ou des matériaux en bois font aussi partie de cette catégorie.

La pression de la concurrence sur ces entreprises a énormément augmenté depuis la crise énergétique. De nombreux États de l'UE soutiennent leurs entreprises au moyen de mesures de politique industrielle, comme par ex. un plafond du prix de l'électricité ou des subventions. Le prix de l'électricité est ainsi réduit de manière artificielle pour les concurrents européens, ce qui leur donne un énorme avantage par rapport aux entreprises suisses. Elles peuvent ainsi proposer leurs produits sur le marché suisse à des prix de dumping et évincent ainsi les producteurs nationaux.

En revanche, en Suisse, les tarifs d'utilisation du réseau augmentent une fois encore. Selon son communiqué de presse du 22 mars 2023, Swissgrid doit augmenter les tarifs du réseau de transport, y compris les charges pour la réserve d'électricité de la Confédération, pour les années 2024 à 2026 jusqu'à 1,8 ct./kWh. Pour les entreprises grandes consommatrices d'énergie ayant une consommation d'électricité bien supérieure à 100 GWh par année, de telles augmentations engendrent des coûts supplémentaires de plusieurs millions. Et ils ne peuvent pas être répercutés sur les clients parce que les concurrents européens ne sont pas confrontés à de telles augmentations des coûts.

### L'existence des entreprises à forte consommation d'énergie est menacée en Suisse

Les entreprises grandes consommatrices d'énergie en Suisse perdent toujours plus de leur compétitivité du fait des mesures de politique industrielle en Europe. Elles sont ainsi successivement évincées du marché et leur existence est menacée. L'augmentation indifférenciée des taxes d'utilisation du réseau en Suisse fournit désormais un ingrédient supplémentaire à ce cocktail mortel. Les perdants ne sont pas seulement les entreprises concernées, mais aussi les collaborateurs. La Suisse risque de perdre des acteurs importants dans une économie circulaire qui fonctionne bien. Depuis des décennies, nos aciéries transforment la ferraille produite en Suisse et en font de nouveaux produits en acier. Sans ces aciéries, toute la ferraille devrait être transportée à l'étranger pour le recyclage. Ce n'est ni judicieux, ni durable.

### Atteindre les buts grâce au principe " donnant-donnant "

L'augmentation des taxes d'utilisation du réseau doit financer les coûts pour faire face à une situation de pénurie d'énergie. Pour la majorité des entreprises industrielles, des coûts supplémentaires d'électricité sont supportables. Ils servent à maintenir la sécurité de l'approvisionnement en électricité, ce qui a une valeur indispensable pour l'industrie. Ce qui toutefois dérange, c'est que la Confédération ait jusqu'à présent misé unilatéralement sur des mesures coûteuses des producteurs d'électricité avec la réserve hydroélectrique et les centrales de réserve. Avec un délestage des charges, les entreprises à forte consommation d'énergie pourraient aussi apporter leur contribution. Ce potentiel des plus grands consommateurs d'électricité en Suisse n'a pas été pris en considération jusqu'à présent. Swissmem n'a aucune compréhension pour cela. De nombreuses entreprises grandes consommatrices d'énergie souhaitent apporter leur contribution, mais elles ne sont bonnes que pour payer la facture.

Swissmem exige de la Confédération que les conditions-cadres légales soient adaptées. Concrètement, il s'agit d'exempter les entreprises à forte consommation d'énergie des coûts pour la réserve d'électricité si, en contrepartie, elles s'engagent à réduire de manière substantielle leur consommation d'électricité en cas de pénurie d'électricité. De cette manière, l'ampleur de la pénurie d'électricité pourrait être réduite rapidement, de manière ciblée et effective. Cette mesure permettrait également de s'assurer que les entreprises à forte consommation d'énergie ne continuent pas à payer pour des prestations qu'elles pourraient elles-mêmes fournir. Ce " donnant-donnant " permettrait de soulager de manière appropriée les entreprises grandes consommatrices d'énergie et d'améliorer la sécurité d'approvisionnement générale en cas de besoin.

Contact:

Pour tout renseignement :

Philippe Cordonier, Responsable Suisse romande  
Tél. +41 21 613 35 85 / portable +41 79 644 46 77  
E-mail : p.cordonier@swissmem.ch

Ivo Zimmermann, Chef Communication  
Tél. +41 44 384 48 50 / portable +41 79 580 04 84  
E-mail : i.zimmermann@swissmem.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100053245/100904828> abgerufen werden.